

Heures d'ouverture du bureau municipal

Merci de prendre note des nouvelles heures d'ouverture du bureau municipal :

- **Lundi** : 9 h à 16 h
- **Mardi** : 9 h à 17 h
- **Mercredi** : 13 h à 16 h
- **Jeudi** : 9 h à 16 h
- **Vendredi** : fermé



Durant la période des Fêtes, le bureau sera ouvert les :

- Mercredi 27 décembre : 13 h à 16 h
- Jeudi 28 décembre : 9 h à 16 h
- *Vendredi 29 décembre : 9 h à 16 h
- Mercredi 3 janvier : 13 h à 16 h
- Jeudi 4 janvier : 9 h à 16 h
- *Vendredi 5 janvier : 9 h à 16 h 30

Exceptionnellement ouvert les vendredis.

Janik Branchaud, directrice générale

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD

Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de son assemblée ordinaire du 6^e jour de novembre 2017, le conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal, le calendrier des assemblées ordinaires du conseil pour l'année 2018 ainsi que l'heure de ces dernières.

Les assemblées auront lieu à 19 h 00 à la bibliothèque municipale au 15, rue de l'Église East Hereford et les dates d'assemblées sont les suivantes :

8 janvier	7 mai	10 septembre
5 février	4 juin	1^{er} octobre
5 mars	2 juillet	5 novembre
2 avril	6 août	3 décembre

DONNÉ à East Hereford ce 9^e jour de novembre 2017.

Janik Branchaud
Directrice générale

Entente : équipements de loisirs

Bonne nouvelle! La municipalité vient de conclure une entente avec la Ville de Coaticook pour l'utilisation des équipements de loisirs. Vos enfants peuvent s'inscrire à plusieurs activités de loisirs au même coût que les enfants de Coaticook : hockey mineur, soccer, baseball, patinage artistique, piscine extérieure et installations du parc Laurence, etc. Pour ceux et celles qui préfèrent les activités culturelles, vous serez heureux de savoir que la même règle s'applique aux enfants fréquentant les cours au Pavillon des arts et de la culture. En plus, vous avez droit d'entrer gratuitement dans les sentiers du Parc de la Gorge et du Parc Découverte Nature. De plus, en tout temps, vous bénéficiez des mêmes tarifs que les Coaticookois pour les autres activités des deux parcs.

Les jeunes et les adultes sont considérés de la même façon que les citoyens de Coaticook en ce qui concerne les frais d'inscription et les conditions de participation en tenant compte de la capacité d'accueil des équipements.

Pourquoi attendre? Inscrivez-vous dès maintenant!

Pour plus d'informations, contactez le bureau municipal : 819 844-2463

Le Fouineur

Rapport sur la situation financière de la municipalité d'East Hereford

Je vous transmets aujourd'hui un tableau démontrant les résultats des activités financières de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2016 ainsi que les estimations pour l'année 2017 et le budget proposé pour l'année 2018.

Budget proposé 2018	Résultat 2016	Budget 2017	Estimé 2017	Proposé 2018
Activités de fonctionnement - Revenus				
Taxes				
Taxes sur la valeur foncière	373 968,60	381 600,00	384 070,88	387 340,00
Taxes d'eau	9 500,00	9 500,00	9 500,00	10 500,00
Taxes matières résiduelles	33 795,00	33 615,00	33 635,59	38 000,00
Taxes vidange fosses septiques	11 302,05	11 460,00	11 377,95	10 915,00
Compensations tenant lieu de taxes				
École primaire	2 123,00	2 000,00	2 395,00	2 000,00
Gouvernement du Canada Douanes	1 151,75	1 100,00	1 178,85	1 100,00
Compensation services	441,00	440,00	441,00	440,00
Transferts				
Réseau routier - MTQ	45 396,00	45 000,00	-	45 000,00
Taxe d'accise sur l'essence	-	-	318 700,00	-
Amélioration du réseau - Député	40 000,00	20 000,00	45 000,00	20 000,00
Hygiène du milieu	-	-	3 272,07	-
Revenus int. FIMR sur dette 209-10	1 792,80	925,00	1 772,00	700,00
Redevances matières résiduelles	3 051,79	2 500,00	-	2 500,00
Redevances collecte sélective	6 263,00	5 000,00	-	-
Loisirs et culture	4 444,00	2 500,00	3 280,00	2 500,00
Péréquation	7 724,00	-	-	-
Administration générale	11 139,24	10 000,00	-	10 000,00
Sécurité publique	1 823,00	-	3 263,00	-
Transport	434,33	-	775,89	-
Hygiène du milieu	6 520,00	-	128,00	-
Santé et bien-être	556,91	-	-	-
Aménagement et urbanisme	5 694,54	-	54,33	-
Loisirs et culture	6 209,56	6 500,00	10 328,38	6 500,00
Licences et permis	2 030,00	500,00	1 690,00	500,00
Droits et mutations immobilières	6 530,00	1 000,00	7 705,87	1 000,00
Amendes et pénalités	1 350,00	-	98,00	-
Banque et placements	-	-	226,74	-
Arriérés de taxes	1 352,41	-	768,10	-
Revenu cession d'immobilisation	4 050,00	-	-	-
Autres revenus	475,62	-	2 353,30	4 800,00
Fonds de développement (Pacte)	-	-	5 309,00	-
REVENUS	589 118,60 \$	533 640,00 \$	847 323,95 \$	543 795,00 \$



Le Fouineur

Budget proposé 2018

	Résultat 2016	Budget 2017	Estimé 2017	Proposé 2018
Activités de fonctionnement - charges				
Administration générale	144 070,15	151 035,00	152 043,86	169 983,00
Police	39 640,08	37 920,00	37 205,38	39 155,00
Sécurité incendie et sécurité civile	30 451,84	33 975,00	25 058,53	29 930,00
Voirie municipale	61 242,58	68 245,00	68 015,68	70 400,00
Enlèvement de la neige	59 030,13	59 275,00	59 065,16	61 400,00
Éclairage des rues	1 948,17	2 765,00	3 417,50	3 465,00
Circulation et stationnement	1 285,92	1 500,00	2 011,06	1 500,00
Transport collectif	526,00	645,00	642,00	610,00
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2 645,09	2 550,00	2 784,75	3 250,00
Réseau de distribution de l'eau potable	4 646,75	8 310,00	8 889,66	13 310,00
Déchets domestiques	11 751,04	11 875,00	11 652,26	11 875,00
Matières recyclables	34 011,92	56 755,00	50 798,09	26 735,00
Santé et bien-être	7 915,90	8 625,00	5 322,24	9 420,00
Aménagement, urbanisme et zonage	18 818,27	18 815,00	17 663,50	19 270,00
Rénovation urbaine	1 000,00	2 000,00	0,00	1 000,00
Industries et commerces	7 160,34	10 955,00	7 128,43	7 975,00
Tourisme	1 906,03	3 500,00	3 805,08	3 000,00
Coût cession propriétés	4 723,00	4 050,00	2 025,00	2 025,00
Parcs et terrains de jeux	40 059,08	20 875,00	26 151,45	18 612,00
Parcs régionaux - gestion et exploitation	7 978,97	7 710,00	12 052,72	7 050,00
Bibliothèques	3 364,38	3 360,00	2 753,60	3 400,00
Patrimoine	500,00	2 000,00	0,00	0,00
Publications (Le Fouineur)	2 742,49	2 500,00	2 648,83	3 000,00
int sur dette				inconnu
Int. sur dette règl. 209-10	7 108,05	3 825,00	3 820,50	3 560,00
Frais de financement	3 559,21	0,00	0,00	0,00
Dette à long terme	10 667,26	3 825,00	3 820,50	3 560,00
CHARGES	508 752,65 \$	526 890,00 \$	508 775,78 \$	513 485,00 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT)	80 365,95 \$	6 750,00 \$	338 548,17 \$	30 310,00 \$
Activités de fonctionnement - affectation et financement				
Remboursement de la dette à long terme	(7 612,00)	(8 600,00)	(8 600,00)	(8 900,00)
Remboursement de la dette à long terme				inconnu
Appropriation de surplus	25 320,00	29 120,00	33 170,00	0,00
Coût des propriétés destinées	4 723,00	0,00	0,00	0,00
Transfert à l'état des activités	(16 857,00)	0,00	0,00	0,00
Transfert aux activités	(8 751,00)	0,00	0,00	0,00
Aqueduc - taxe d'accise	(1 136,49)	0,00	0,00	0,00
Chemins MTQ - PAARRM 2017	(42 129,43)	(20 000,00)	(42 786,21)	(20 000,00)
Rue de l'Église - Taxe d'accise	0,00	0,00	(219 005,99)	0,00
Chemins immobilisations	(11 257,16)	(15 000,00)	(15 719,40)	(15 000,00)
Chemins RIRL	0,00	0,00	(6 958,60)	0,00
Enseigne	0,00	0,00	0,00	(7 600,00)
Borne sèche - Taxe d'accise	0,00	0,00	(11 532,05)	0,00
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE - Taxe d'accise	0,00	0,00	(17 921,80)	0,00
Pont Narcisse Beloin - Taxe d'accise	0,00	0,00	(70 219,23)	0,00
Voie des pionniers (Tillotson)	0,00	0,00	(13 451,31)	0,00
Site internet	0,00	0,00	(5 435,71)	0,00
Affectations Au fond de	(2 999,86)	(2 390,00)	(2 387,68)	(2 390,00)
Affectations	(60 699,94)	16 870,00	(380 847,98)	(53 890,00)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	19 666,01 \$	(10 120,00 \$)	(42 299,81 \$)	(23 580,00 \$)

Le Fouineur

Par ailleurs, à titre indicatif, vous trouverez les informations relatives à la rémunération et l'allocation de dépenses des élus en 2017, les indications sur les résultats de l'exercice 2017 ainsi que la liste des contrats de plus de 25 000 \$.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES 2017

En 2017, la rémunération et l'allocation de dépenses du maire et des conseillers se chiffrent ainsi:

	Maire	Conseiller
Rémunération	4 634 \$	1 545 \$
Allocation de dépenses	2 317 \$	772 \$

À la MRC de Coaticook, le maire reçoit un salaire de 3 375 \$ et une allocation de dépenses de 1 690 \$.

En 2018, la rémunération des élus sera ajustée selon l'indice des prix à la consommation de 2017.

INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2017

Les résultats de l'exercice 2017 laissent prévoir des revenus de 848 000 \$, des dépenses de fonctionnement de 509 000 \$ et des affectations de 381 000 \$.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Voici la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés par la municipalité ainsi que tous les contrats portant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$. Voici la liste, le montant et l'objet des contrats accordés en 2017 :

GRONDIN EXCAVATION INC.	250 278,91 \$	Rue de l'Église et Pont Narcisse-Beloin
ÉRIC & GEORGES BELOIN INC	95 230,00 \$	Déneigement et réseaux routier
LES SERVICES EXP INC.	46 800,00 \$	Services d'expertise pour réseau routier
H.M. LAMBERT EXCAVATION INC.	35 960,00 \$	Travaux réseau routier
ENTRETIEN ROGER LANCTÔT	25 400,00 \$	Entretien des terrains

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET POUR L'EXERCICE 2018

Nous devons regarder attentivement que le taux de taxation 2018 soit en équilibre avec la capacité de payer des contribuables. Les compensations pour les matières résiduelles et l'aqueduc devraient être légèrement augmentées. Comme nous avons adhéré à la vidange obligatoire des résidences aux deux ans et des chalets aux quatre ans, tel que le prévoit la réglementation, une tarification semblable à 2017 s'ajoute au compte de taxes.

En terminant, je remercie très sincèrement, pour leur disponibilité et leur dévouement, tous les bénévoles qui s'impliquent dans nos comités locaux et régionaux. Merci aux membres du conseil municipal ainsi qu'à nos employés pour leur implication à la bonne marche de la municipalité.

Je vous invite à assister nombreux à L'adoption des Prévisions Budgétaires 2018 le jeudi 14 décembre 2017 à 18 h 30 à la bibliothèque municipale. Un goûter suivra.

Joyeuses Fêtes à tous!

Marie-Ève Breton, mairesse

Le 5 décembre 2017

Le Fouineur

Avis public d'élection

Municipalité

EAST HEREFORD

Scrutin du

2018 02 04

année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de

EAST HEREFORD

Municipalité

par Janik Branchaud, que :
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : poste de conseiller numéro 4

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2017 12 22 au 2018 01 05
année mois jour année mois jour

JOURS : mercredi HEURES : De : 13 h à : 16 h De : _____ à : _____
jeudi De : 9 h à : 16 h De : _____ à : _____
vendredi De : 9 h à : 16 h De : _____ à : _____
_____ De : _____ à : _____ De : _____ à : _____
_____ De : _____ à : _____ De : _____ à : _____

À NOTER - Le vendredi 2018 01 05 le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2018 02 04
année mois jour

**de 10 h
à 20 h**

et un vote par anticipation sera tenu le :

2018 01 28
année mois jour

**de 12 h
à 20 h**

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Diane Lauzon Rioux

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : _____

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection

Adresse : 15, rue de l'Église

East Hereford

819 844-2463

Ind. rég. Numéro de téléphone

Adjoint

Adresse : 15, rue de l'Église

East Hereford

819 844-2463

Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à _____, le 2017 12 01
Municipalité année mois jour

Janik Branchaud
Président d'élection

SM-1 (09-06) 2
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, article 99

Le Fouineur

Forêt Hereford satisfaite de l'annonce du gouvernement dans le dossier Hydro-Québec



Comme vous le savez, les administrateurs de la Forêt communautaire Hereford ont investi beaucoup de temps et d'énergie afin d'assurer le respect des obligations morales et légales, issues de la servitude de conservation forestière et de la Donation de M. Neil Tillotson, dans le cadre de la planification du projet d'interconnexion avec le New Hampshire d'Hydro-Québec. Ses représentants ont donc travaillé sans relâche depuis maintenant trois ans, avec les équipes de projet d'Hydro-Québec. Les intérêts de notre organisme ont toujours été défendus dans ce dossier en fonction de nos valeurs ; les deux principales étant la conservation et la communauté. Or, le projet aérien présenté par Hydro-Québec ne permettait pas de respecter ces obligations. De plus, le transfert de cette ligne aérienne chez nos voisins fonciers était en totale contradiction avec notre approche de communauté, tout comme la réalisation du projet souterrain passant par le noyau villageois d'East Hereford et l'artère industrielle régionale qu'est la Route 253.

Le 18 avril 2017, Forêt Hereford avait officiellement pris position dans le dossier et proposé un compromis, soit un tracé souterrain passant notamment sous des chemins municipaux et des chemins forestiers privés de Forêt Hereford, limitant ainsi les impacts sur nos communautés et respectant nos obligations.



Depuis, cette proposition, qui incluait une technique de construction encore jamais utilisée dans le Québec rural, avait pu rallier tous les intervenants et élus concernés. Il y avait donc un consensus fort en faveur de ce compromis.

Après des mois de négociation, le gouvernement du Québec et Hydro-Québec ont finalement annoncé, le 21 novembre dernier, qu'ils acceptaient le compromis souterrain proposé. « Nous sommes vraiment soulagés que le gouvernement ait pris en compte nos intérêts de conservation et de communauté. Nous

sommes conscients que ce projet souterrain ne sera pas sans impact mais cela restait le meilleur compromis parmi toutes les options possibles », de mentionner le président sortant du conseil d'administration de Forêt Hereford, M. Richard Belleville.

Naturellement, avant que ce projet ne se réalise, il reste encore certaines étapes, dont :

- L'autorisation finale du gouvernement du Québec, étape qui devrait être précédée d'une **importante phase d'information, par Hydro-Québec, auprès des communautés concernées par le nouveau tracé souterrain** ;
- L'autorisation du gouvernement du Canada ;
- L'autorisation du Site evaluation committee du New Hampshire (début février 2018) ;
- L'obtention d'un contrat avec un client (décision de l'appel d'offre du Massachussetts : fin janvier 2018).

Forêt Hereford salue la collaboration d'Hydro-Québec jusqu'à maintenant. Elle est convaincue que le promoteur s'acquittera rapidement de l'importante démarche d'information à mettre en place auprès des communautés concernées. La société d'État pourra ainsi réaliser un projet doublement environnemental, combinant l'exportation d'énergie verte à des initiatives innovatrices visant à en minimiser les impacts paysagers et écologiques. Et comme ce projet d'exportation est d'une grande importance pour Hydro-Québec, avec la création de retombées importantes pour le Québec, toutes les mesures exceptionnelles possibles devaient être prises afin d'honorer les volontés du donateur de la Forêt communautaire Hereford, M. Neil Tillotson, qui était lui-même un homme d'affaires innovant et audacieux et un être généreux.

Forêt Hereford tient également à remercier les élus provinciaux de l'Estrie, notamment MM. Guy Hardy et Luc Fortin, les élus municipaux (au sein de la MRC de Coaticook et des municipalités d'East Hereford et de Saint-Herménégilde), les citoyens, les intervenants, les organismes de conservation et son partenaire Conservation de la nature Canada, pour leur support dans ce dossier. Le Québec fait ici un choix de société important et envoie un message clair concernant la reconnaissance des efforts de conservation en forêt privée et l'importance de la cohabitation avec les projets de développement.

Dany Senay,

directeur de la Forêt communautaire Hereford

Points de vue sur paysages recherchés



East Hereford, Saint-Herménégilde et Saint-Venant-de-Paquette regorgent de paysages de qualité et d'une grande beauté. Le Comité de développement local des Trois Villages souhaite mettre en valeur un paysage par municipalité parmi les propositions des citoyens.

Nous vous invitons à un atelier fort original, animé par des spécialistes du patrimoine paysager, qui vous permettra de proposer vos points de vue sur nos remarquables paysages. Un goûter vous sera servi. Venez en grand nombre!

Mercredi 7 février 2018 à 19 h, école Saint-Pie-X, 54, rue de l'Église East Hereford

Réservation : culture@mrcdecoaticook.qc.ca

LA GRANDE SEMAINE des tout-petits



Le 21 novembre dernier, nous avons vécu un atelier de musique animé par le groupe Jeunes musiciens du monde. Les enfants ont été initiés aux percussions. Ils ont notamment pu se familiariser avec le triangle, les claves, le tambourin, le coco, les cuillères et plusieurs autres. À travers le bruitage d'une histoire, les élèves sont devenus experts percussionnistes.

Une initiative de votre bibliothèque municipale, des enseignantes de l'école St-Pie-X et de la MRC de Coaticook



Mois des bibliothèques publiques



Les gagnants aux tirages pour le concours du Mois des bibliothèques publiques en Estrie sont Patricia Gardner de Chartierville et Amélie Léveillée de Magog; elles se méritent une tablette numérique. Félicitations!

Jaëlle Thivierge, directrice générale Réseau Biblio de l'Estrie



CONFÉRENCE GRATUITE

L'IMPORTANCE DE DÉVELOPPER LA MOTRICITÉ FINE CHEZ LES 0 À 5 ANS

Venez profiter de l'expertise de Pascale Brochu et Diane Groleau, ergothérapeutes pour les petits.

- 6 DÉCEMBRE DE 19 H À 20 H 30
- BIBLIOTHÈQUE DE COATICOOK

Café, thé, collations et prix de présence!

Inscription : Marie-Christine Mak, coordonnatrice Saines habitudes de vie
819-849-9166 # 239 ou qef@mrcdecoaticook.qc.ca

Fête de Noël pour les enfants

Le père Noël sera à la salle paroissiale d'East Hereford le dimanche 11 décembre, dès 13 h 30. Tous les enfants de la naissance à la 6^e année qui seront présents recevront un cadeau. Veuillez inscrire les enfants auprès de Danielle Beloin 819 844-2225.

Le Comité des Loisirs d'East Herford

Les enfants, n'oubliez pas d'écrire votre lettre au père Noël

Poste régulière :
Père Noël
Pôle Nord H0H 0H0 CANADA
Internet : Visitez le perenoel.com



Paniers de Noël

La campagne des paniers de Noël bat son plein. Vous pouvez déposer vos denrées au bureau municipal ou au bureau de poste. Attention à la date de péremption : tous les aliments passés date seront jetés.

Pour toute information concernant la distribution des paniers de Noël, vous pouvez contacter le Centre d'action bénévole au 819 849-7011.



Le Fouineur

Un camp de voile pour les 12-16 ans. Seras-tu du voyage?

La Fondation Tillotson (Tillotson North Country Foundation Inc.) basée à Colebrook NH offrira à nouveau cette année à trois adolescent(e)s de notre région la possibilité de participer à un camp de voile sur une goélette de 137 pieds de long, le *Roseway*. Son port d'attache est Boston et il naviguera dans le Golfe du Maine du **27 juillet au 5 août 2018**. Ce camp d'une valeur de 3 500 \$ est une chance unique pour un jeune de chez nous de vivre une telle expérience. En 2017, Félix Vachon de St-Herménégilde a profité d'une expérience unique. Il a pu élargir ses horizons sur le monde, connaître d'autres cultures et accroître son esprit communautaire.



Pour de l'information supplémentaire et obtenir le formulaire d'inscription, on consulte le :

<https://worldoceanschool.org/get-on-board/student-programs/summer-ambassador-youth-sailing>

Si vous souhaitez participer, vous devez compléter les documents exigés sauf le rapport médical (à compléter uniquement si vous êtes choisis) et déposer votre demande **en anglais** à votre bureau municipal au plus tard le **26 janvier 2018**. Notez bien qu'en page 3 du formulaire, on exige une rédaction d'une page **en anglais**. Vous pouvez la rédiger en français et la faire traduire par une connaissance. Bien lire ce qui doit faire partie de la rédaction. **Les directeurs de la Fondation reçoivent toutes les rédactions, en font la lecture et les classent par ordre d'excellence. Le cumul des points est le seul critère de sélection.**

Si vous n'avez pas accès à Internet, les bureaux municipaux d'East Hereford, de Saint-Herménégilde et de Saint-Venant-de-Paquette auront en main les formulaires d'inscription ainsi que les informations pertinentes.

À vos voiles!

Ginette White et Diane Lauzon Rioux

Pour la Tillotson North Country Foundation Inc.

Quels sont les critères de sélection :

- Aucune expérience de navigation requise
- Désir d'apprendre et de participer
- Attitude positive et force de caractère
- Être résidant du territoire desservi par la Fondation, ce qui inclut les Trois Villages : East Hereford, Saint-Herménégilde et Saint-Venant-de-Paquette

Qui peut participer :

Tous les jeunes âgés de 12 à 16 ans, peu importe la langue parlée ou l'école fréquentée. Ce camp est offert à toutes et à tous, les résultats scolaires n'étant aucunement un critère de sélection.

MESSE

IL n'y aura pas de messe de Noël cette année.

Toutefois, il y aura une messe pour Pâques.



MESSAGE DE VOTRE MAÎTRE DE POSTE

Encore une année qui s'achève. Je tiens une fois de plus à vous remercier de la confiance que vous me témoignez. Chaque fois que vous venez me voir, vous posez un geste pour garder votre bureau de poste plus vivant. Acheter, c'est voter... Merci de continuer à encourager ce service indispensable dans notre communauté! Je vous souhaite à tous un très joyeux Noël et une extraordinaire année 2018!

Brigitte Inkel

Prenez note que le bureau sera fermé les 25 et 26 décembre 2017 ainsi que le 1^{er} janvier 2018.

Calendrier des événements

10 décembre	Fête des enfants organisée par les Loisirs	East Hereford
12 décembre	Grande cuisine collective des Fêtes	Centre communautaire Élie Carrier
14 décembre, 18 h 30	Adoption des prévisions budgétaires	Bibliothèque municipale
Jusqu'au 23 décembre	Collecte pour paniers de Noël	Bureau municipal et bureau de poste
5 janvier	Date limite mise en candidature poste #4	
26 janvier	Date limite : camp de voile	
7 février, 19 h	Atelier sur le patrimoine paysager	École Saint-Pie-X

Le Fouineur

Bulletin d'information de la municipalité d'East Hereford

15, rue de l'Église East Hereford
(Québec) J0B 1S0

Téléphone: 819 844-2463

Mise en page: Maryse Audet
Courriel: maryse.audet@live.ca

Vous pouvez nous soumettre article et photos en tout temps.